Moustique tigre : soyons vigilants

La Ville de Dugny a été informée de la présence du moustique tigre sur son territoire. Ce moustique, désormais implanté dans de nombreux départements français, est un vecteur potentiel de maladies telles que le chikungunya, la dengue ou le Zika.

Même si aucun cas de transmission n’a été signalé à Dugny, la vigilance de toutes et tous est essentielle pour limiter sa prolifération.

Les bons gestes à adopter

Le moustique tigre se développe principalement dans de petites quantités d’eau stagnante, présentes autour des habitations.

Chacun peut agir en adoptant quelques réflexes simples :
- Relayer l'information auprès de son entourage,
- Éliminer les eaux stagnantes : videz régulièrement les soucoupes de pots de fleurs, gamelles d’animaux situées en extérieur, seaux, récupérateurs d’eau non protégés, bâches et gouttières obstruées.
- Couvrir les réservoirs d’eau : fermez hermétiquement les bidons, tonneaux et citernes.
- Entretenir son jardin et ses abords : taillez la végétation, ramassez les déchets verts et évitez l’accumulation d’objets pouvant retenir de l’eau.

Restons mobilisés ensemble

Limiter la présence du moustique tigre est l’affaire de tous. En réduisant les gîtes larvaires et en restant attentifs, nous pouvons ensemble freiner sa prolifération et préserver notre qualité de vie.

Pour plus d’informations et de conseils pratiques, vous pouvez consulter le site de l’Agence Régionale de Santé (ARS) ou le portail national signalement-moustique.anses.fr